

Direction Départementale des Territoires et de la Mer  
du Pas-de-Calais

Délégation à la Mer et au Littoral  
Pôle des Capitaineries des ports régionaux  
Capitainerie du port de Boulogne-sur-Mer

**AVIS LOCAL**  
**À LA NAVIGATION DU SITE**  
**DE BOULOGNE-SUR-MER**  
**N° 59 / 2022**

**TRAVAUX QUAI ROBERT MASSET – BASSIN NAPOLEON**  
Réf. : DE N°B71 /2022

Les usagers sont informés que des travaux de réparation des éclats de béton seront effectués au quai Robert MASSET dans le bassin NAPOLEON

**le lundi 2 mai 2022 de 07H00 à 13H30 et le vendredi 6 mai 2022 de 07H00 à 14H06**

Pour les besoins du chantier les consignations suivantes seront appliquées pendant toute la durée des travaux :

- Du quai Robert Masset sur la surface de l'implantation du camion nacelle négative en fonction des zones d'interventions ;
- De l'emprise du chantier sur le plan d'eau.

Pour la réalisation des travaux, **un abaissement du bassin Napoléon à la cote + 6,00 m sera réalisé le vendredi 6 mai 2022** avec les suppressions de sasements de l'écluse Sanson comme indiquées dans le tableau ci-dessous :

Dates	Abaissement du bassin Napoléon à la cote	Horaires des abaissements du bassin Napoléon et des interventions	Suppression des sasements de l'écluse Sanson inclus
<b>Vendredi 6 mai 2022</b>	+ 6,00 m	De 07h00 à 14h06	de la Sortie de 05h11 à l'Entrée de 13h06

**Le passage des navires pourra se faire à marée haute toutes portes ouvertes.**

La zone de chantier sera matérialisée à l'aide de barrières de sécurité de type Vauban et de rubalise.

Conformément à l'article R417-10 du Code de la Route, tout véhicule se trouvant en situation de stationnement gênant pourra être immobilisé et sa mise en fourrière pourra être prescrite dans les conditions prévues aux articles L. 325-1 à L. 325-3 du même Code.

**Une liaison permanente avec la Capitainerie par VHF canal 12 et par téléphone doit être maintenue lors des interventions.**

**Les permissionnaires sont tenus d'informer la Capitainerie au début et à la fin de chaque intervention.**

**Les usagers sont appelés à s'écarter de la zone des travaux et à une extrême vigilance aux abords du chantier.**

Boulogne-sur-mer, le 28 avril 2022  
**SIGNE** Le Commandant de port  
**J. ABOTSI**